

E 2300 Wien, Archiv-Nr. 33

*Le Chef du Département politique, F. Calonder,
au Ministre de Suisse à Vienne, Ch. Bourcart*

Copie

L

Berne, 19 mars 1918

Nous avons reçu avec une vive satisfaction votre télégramme n^o 28 du 13 mars¹ nous informant que le Gouvernement austro-hongrois était disposé à autoriser le transit des déserteurs et évadés russes dont nous désirons nous débarrasser. Cette question russe acquérait en Suisse une certaine gravité. Nous possédons dans nos frontières d'abord des *déserteurs russes*. Ils nous arrivent surtout de France d'où on les laisse sortir sans difficulté des camps qui se trouvent le long de notre frontière. Nous espérons que leur nombre diminuera, car M. Dunant nous a écrit que la France les envoyait maintenant en Afrique. D'ailleurs, à la suite de nos représentations verbales et amicales, nous avons pu constater que les douaniers français se mettent à arrêter ces déserteurs. Nous avons ensuite des *évadés russes*; quelques-uns sont venus d'Allemagne, mais la plupart d'Autriche, d'où on les encourageait, pendant une certaine période, à franchir notre frontière. Enfin, nous avons des *indi-*

1. *Non reproduit.*



gents russes civils qui tombent à notre charge mais dont le rapatriement est moins urgent. A tout cela vient s'ajouter *M. Holzmann*, que nous ferons probablement voyager avec le premier convoi qui partira. Holzmann est courrier de cabinet du Gouvernement maximaliste. Comme tous les autres gouvernements représentés à Pétrograd, nous avons été obligés, pour obtenir le passage de notre courrier, de nous engager à laisser entrer en Suisse et ressortir *M. Holzmann*. La France, qui avait pris le même engagement, déclare n'être plus liée depuis la conclusion de la paix par la Russie et refuse de laisser transiter le courrier maximaliste. Comme nous désirons voir son séjour et sa propagande cesser le plus vite possible, il ne nous reste qu'à le rapatrier par l'Autriche.

Notre télégramme de ce jour vous aura exposé que nous espérons voir partir un train de 400 Russes dès samedi prochain.

Parmi les difficultés que nous cause la Russie, il y a lieu de mentionner encore *M. Salkind* dont vous entretenait notre office du 14 février². L'Angleterre ayant refusé à *M. Salkind* de viser son passeport pour la Suisse, nous espérions que sa visite nous serait épargnée; mais nous apprenons qu'il se trouve à Christiania d'où il aurait l'intention de gagner la Suisse par l'Allemagne.

Les paix conclues par les Empires Centaux avec l'Ukraine, la Finlande et la Russie contenaient, comme vous le savez, une clause prévoyant la nomination par le Président de la Confédération d'un ou de plusieurs arbitres pour trancher la question des dommages civils. Les ministres d'Autriche-Hongrie et d'Allemagne nous ont demandé verbalement la réponse que nous comptions faire et le Conseil fédéral est en train d'étudier la chose.

Si nous acceptons le principe, nous formulerons *en tous cas certaines réserves*.

La formation des nouveaux Etats a suscité la question de leur *reconnaissance* par la Suisse. Vous savez déjà que nous avons reconnu la *Finlande*³. Le dernier courrier vous aura apporté notre lettre sur la reconnaissance de la *Pologne*⁴.

Quant à *l'Ukraine*, nous attendons une demande de sa part pour prendre une décision qui sera probablement favorable.

Parmi les questions internationales qui nous occupent en ce moment, nous vous signalerons celle de la *zone de Savoie*. Depuis le commencement de la guerre, un nombre considérable d'accrocs ont été faits aux Traités; jusqu'ici nous avons en général évité d'envoyer des notes de protestation ou d'acceptation afin de ne rien reconnaître officiellement de ce qui se fait en Savoie. Les questions à l'ordre du jour sont celles des permissionnaires américains qui y séjournent et celle des douaniers français qui contrôlent la frontière suisse pour empêcher l'entrée dans la zone des produits d'origine ennemie.

Les *bombes d'origine française lancées sur Hallnach* forment l'objet de discussions avec le Gouvernement français, celui-ci prétendant que les aviateurs ne sont pas responsables en insinuant que les avions allemands munis de bombes françaises seraient les auteurs du bombardement. Nous n'acceptons pas ce point de vue; cette affaire est strictement confidentielle.

2. Cf. n^o 388.

3. Cf. n^o 376.

4. Cf. n^o 403.